

République Française

*Ministère de l'Ecologie, de l'Energie,
du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat*

Le Secrétaire d'Etat chargé des Transports

Paris, le

05 JUIL. 2010

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le déficit d'exploitation des TER que la Région Rhône-Alpes devrait supporter à la suite de la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse du Haut-Bugey en décembre 2010.

Vous souhaitiez à cet égard qu'une réunion associant l'Etat, la Région, la SNCF et RFF soit prévue dans les meilleurs délais. M. Bernard Soulage a participé à cet échange organisé par mes services centraux. Mme Bernadette Laclais a également pu m'entretenir à plusieurs reprises de ce dossier dont j'ai saisi l'importance pour votre collectivité.

La mise en service de la ligne du Haut-Bugey à la fin de l'année 2010 conduit en effet à une recomposition de l'offre TER. La Région, en tant qu'autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux, a souhaité inclure dans cette recomposition une modification large des horaires, au bénéfice des clients du TER.

C'est le surcoût global de ces reconfigurations, à l'initiative de la Région, que la SNCF a estimé en première approche à 6 M€. La SNCF et RFF, chacun pour ce qui le concerne, ont été invités à optimiser leurs prestations pour limiter ce montant. J'ai d'ailleurs appuyé cette démarche

Pour autant la définition de l'offre relevant de la Région, il lui revient de négocier avec son exploitant le coût afférent. Dans ces conditions, l'Etat n'ayant aucune compétence relative à la définition et l'exploitation des services ferroviaires régionaux de voyageurs, il ne saurait naturellement en assumer les conséquences financières.

Monsieur Jean-Jack QUEYRANNE
Ancien Ministre
Député du Rhône
Président du Conseil régional de Rhône-Alpes
78, route de Paris
BP 19
69751 CHARBONNIERES-LES-BAINS CEDEX

*Hôtel Le Play
40, rue du Bac 75007 Paris*

Je souhaite donc que les échanges que vous menez avec la SNCF et RFF permettent de trouver un accord au bénéfice du TER Rhône-Alpin et de ses clients.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

Dominique BUSSEREAU